



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/22886
3 août 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 31 JUILLET 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon Gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que des
appareils américains continuent de violer l'espace aérien iraquien comme
indiqué ci-après :

I

1. Les 28 et 29 juillet 1991, l'aviation américaine a procédé à
l'intérieur de l'espace aérien iraquien à 12 sorties, effectuées par
six formations de deux appareils volant à des vitesses de 600 à 900 kilomètres
à l'heure et à basse et moyenne altitudes.

2. Ces survols hostiles étaient concentrés sur Arbil, Dahuk, Zakho,
Amadiyah et Tall Afar et avaient un double objectif d'observation et de
provocation.

II

1. Les 29 et 30 juillet 1991, l'aviation américaine a procédé à
l'intérieur de l'espace aérien iraquien à 21 sorties effectuées par
10 formations de deux appareils et un appareil isolé volant à des vitesses de
600 à 900 kilomètres à l'heure et à des altitudes variées.

2. Ces survols hostiles étaient concentrés sur les zones de Mossoul,
Amadiyah, Dahuk et Arbil et la zone située au nord de Tall Afar et avaient un
double objectif d'observation et de provocation.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la
présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Abdul Amir A. AL-ANBARI
